

(1)
(N^o 56.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1878.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur NICOLAS BODEN, couvreur en ardoises à Nobres- sart (province de Luxembourg.)

Le sieur Nicolas Boden demande la naturalisation ordinaire. Il est né à Septfontaine (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 octobre 1853. Il habite la commune de Nobressart depuis 1864 ; il est marié avec une femme Belge, et jouit d'une très-bonne réputation.

Il n'est pas soumis au paiement de droits d'enregistrement conformément à la loi du 30 décembre 1853.

Il a satisfait aux lois sur la milice dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La Chambre a pris en considération la demande du sieur Boden par 58 suffrages contre 13.

Votre Commission a l'honneur de vous proposer de lui faire aussi un accueil favorable.

Le Président-Rapporteur,
Baron D'ANETHAN.